

D.U : FORMATION DES MEDECINS (SAPEURS-POMPIERS OU PLONGEURS LICENCIES) AU CONTROLE DE L'APTITUDE ET AUX SOINS PRE-HOSPITALIERS DES PLONGEURS (FMC MG)

Equipe organisatrice

- Pr Jean-Claude PIRE (Directeur de l'enseignement)
- Dr BONNET et Dr TREUTENAERE (coordinateurs)
- Dr JOURNE (responsable hyperbarie)

Objectifs

Cet enseignement s'adresse aux médecins sapeurs-pompiers ou aux médecins licenciés plongeurs, chargés d'effectuer la visite médicale d'aptitude des plongeurs (non professionnels) et d'effectuer les éventuels soins d'urgence préhospitaliers aux plongeurs.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule en 40 heures de cours théoriques et 8 heures de travaux pratiques, sous la forme d'une semaine bloquée.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins de sapeurs-pompiers destinés à suivre les plongeurs,
- les médecins plongeurs licenciés
- les étudiants du 3^{ème} cycle, plongeurs licenciés.

La date limite de réception des demandes est fixée au 15.12.2005.

Dans tous les cas, l'inscription reste subordonnée à l'autorisation du responsable du diplôme.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

325,33 euros pour un médecin thésé

162,66 euros pour un étudiant du 3^{ème} cycle.

Evaluation des connaissances

La présence à la formation théorique et pratique est obligatoire.

Examen écrit (durée 1 heure - 3 dossiers cliniques).

L'admission est prononcée sur les résultats d'une épreuve écrite et sur une évaluation continue pour la pratique. Le candidat sera admis s'il a une note supérieure ou égale à la moyenne sur l'ensemble des épreuves.

Renseignements

Secrétariat du Professeur PIRE

Hôpital Maison Blanche

51 100 REIMS

tél. 03.26.78.76.03